

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 14 DECEMBRE 2006**

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/12/2006

Etaient présents: M. Jean-Claude ORIOL Maire, MM Alain DAUTHEVILLE, Robert BOSSY, Mme Martine OLLIVIER Adjoints au Maire, Mme Karine FURMINIEUX, MM Gérard CORDIER, Claude MICAL Laurent MONTAGNON, Jean ROCHE, Christian ROURE, Bernard SEUX, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Martine LECHENARD à Mme Martine OLLIVIER
M.Guy THOUÉZ à M. Claude MICAL

Excusé :

Absents :

M. Robert BOSSY a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2006 et signature du registre des délibérations.

- **Convention d'occupation de locaux commerciaux** : délibération est prise à l'unanimité afin d'établir une convention d'occupation de locaux commerciaux pour le local Boulangerie loué par la commune dans l'immeuble Le Renaissance II. Cette convention prendra effet à partir du 1/12/2006. Elle fixe le montant du loyer mensuel et indique que la révision aura lieu à l'expiration de chaque période annuelle en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction.
- **Choix du terrain à céder à CAPMARINE pour la réalisation d'une VILLA FAMILY et autorisation de dépôt de permis de construire** : délibération est prise à 2 voix contre, 1 abstention et 10 voix pour, afin d'affecter le terrain sis lieu-dit Pré de Loume et cadastré sous le n° B 1648 pour 1292 m² à l'implantation de logements d'accueil et d'autoriser la SARL CAPMARINE (13 rue Camille Godard – 33000 BORDEAUX) à déposer un permis de construire de la « Villa Family » sur le terrain ci-dessus affecté.
- **SIVU des Inforoutes adhésions et retraits de communes** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les demandes d'adhésion des communes de Le Roux, Saint-Julien Vocance, Lachapelle sous Chanéac et de retrait des communes de Roisey et Saint Sauveur en Rue, toutes deux situées dans la Loire au SIVU des Inforoutes
- **Annule et remplace la délibération du 4 mai 2006 - Suppression du budget ZAI création du budget « locaux commerciaux »** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la suppression du budget ZAI au 31/12/2006 et la création du budget « Locaux commerciaux » au 1/01/2007.
- **Indemnité de Conseil au Receveur** : délibération est prise à l'unanimité pour allouer à Monsieur Daniel Martinetti, Receveur municipal de la ville, l'indemnité de conseil conformément au tarif fixé par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 au taux maximum à compter du 1^{er} janvier 2006.
- **Modification de la liste des collectivités et groupements adhérant au SDE 07** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les changements intervenus dans les adhésions de collectivités ou groupements au SDE 07.

URBANISME

Permis de construire :

- GLEIZOLLE Damien – 126 lot La Chaux – Abri cheval : avis favorable
- SYLVESTRE Didier – 7 route du Vivarais – terrasse : avis favorable

Certificat d'urbanisme

- Me Alloua : Sud de Monreau : avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

- **Courrier MJC** : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier de la MJC « le moulin à image » qui remercie du bon accueil qui leur a été réservé lors de la projection du film témoignage sur une rescapée cambodgienne du 24/11/2006. Le moulin à image souhaite réitérer l'expérience pour l'année prochaine et sollicite une participation financière de la commune. Le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande sous réserve de précision du coût financier.
- **Courrier Préfecture affaires culturelles** : Monsieur le Maire fait part d'un nouveau courrier de proposition de protection du Campo Santo. Malgré un courrier adressé à la préfecture indiquant que la commune ne souhaite pas la mise en protection au titre des monuments historiques du Campo Santo, la préfecture informe que le dossier fera l'objet d'un examen par la commission régionale du patrimoine et des sites.
- **Agence de l'eau** : Monsieur le Maire indique que le montant de la prime pour épuration relative au fonctionnement de la station d'épuration est de 4 708.89 € pour l'année 2005.
- **Fax comité de soutien zone Saint-Cyr Ouest** : Monsieur le maire a transmis aux élus un fax émanant du comité de soutien « non à la zone Saint-Cyr Ouest ».
- **Assainissement et travaux de voirie** : Monsieur Alain Dautheville informe le conseil municipal de l'avancement des différents travaux d'assainissement engagés sur la commune. Il informe que le goudronnage du centre village et de la rue du Rabier se terminera semaine 51.
- **Salle des Mûriers** : Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la réfection de la dalle de la salle des Mûriers sera prise en charge par l'assurance du constructeur.
- **AFR** : Madame Martine OLLIVIER ayant participé à l'assemblée générale de l'AFR indique que les adhérents des différentes activités sont très satisfaits de la nouvelle salle des Mûriers.
- **Goûter de Noël organisé par la commune et l'AFR et repas de Noël** : Madame Martine OLLIVIER indique que 310 invités, regroupant les enfants des deux écoles ainsi que les personnes de plus de 60 ans sont attendus pour le goûter-spectacle de Noël du 21 décembre,. Elle indique également que le repas de Noël du vendredi 22 décembre à la cantine des Célestins rassemblera 111 enfants des deux écoles.